



Poney-Club & Centre Equestre DE CHAVILLE

 chaville@equivil.fr

 www.equivil.fr

7 Rue de l'Étang Saint Denis 92 370 CHAVILLE ☎ 01 41 15 15 15

gestion : Poclàs, 22 Grande rue 95460 Ezanville,  equivil@equivil.fr, N° intracommunautaire FR 95 320 877 418 00014

2 0 2 3 / 2 0 2 4

Bienvenue au club



Les poneys et
les chevaux
vous attendent
pour découvrir
l'équitation et le
monde du
cheval.

COTISATION EQUIVIL + LICENCE FFE + ASSURANCE

- 50€. A régler une fois par an

FORFAIT + TROIS SAISONS = équitation à volonté

Tarifs : Poney : 690 € Cheval : 900 €

Du lundi 4 septembre au 30 juin hors vacances scolaires

Ce forfait permet de monter à cheval gratuitement en +.

Des « séances + » sont programmées chaque semaine.

Elles sont accessibles à des cavaliers de tous niveaux qui peuvent s'inscrire à une séance + selon les places disponibles.

Voir notre offre « poney découverte » sur equivil.fr

FORFAIT AUTOMNE-HIVER hors vacances scolaires

- du lundi 4 septembre au dimanche 10 mars

Tarifs : Poney : 510 € Cheval : 640 €

FORFAIT HIVER PRINTEMPS hors vacances scolaires

- du lundi 11 mars au dimanche 30 juin

Tarifs : Poney 330 € Cheval : 410 €

OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement suite à l'arrêt définitif +100€

TARIF SPECIAL GROUPE 6 à 12 personnes

Forfait équitation pendant les horaires scolaires

Forfait groupe 10 séances: Poney: 910 € Cheval: 1010 €

Hors forfait par séance : poney : 130 € ou cheval : 160 €

LES TARIFS comprennent sur facture détaillée:

L'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA
et l'encadrement équestre à 20% de TVA

REGLEMENT par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de C E C ou Centre Equestre de Chaville

RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure :

Jour :

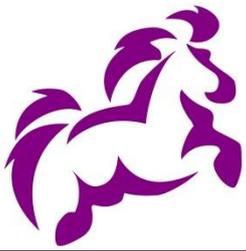
RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom/Nom de la personne ayant réglé:

Mode de règlement :

Montant :

Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :



Poney-Club & Centre Equestre DE CHAVILLE

Horaires prévisionnels des séances sur www.equivil.fr

Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops,
compétitions ;

Promenades en forêt

Chaque semaine : des animations, des sorties,
des découvertes équestres à vivre en famille
ou entre amis.

Tout sur [www equivil.fr](http://www.equivil.fr)

Retrouvez-nous sur
facebook 
chaville-equivil

Séjours en Sologne spécial 6/14 ans a chaque vacances



à la ferme d'Otefond

Stage équestre en pleine nature pour
progresser + Séjour à la ferme qui apprend
la vraie vie a la campagne avec les animaux

Aller et retour Paris Porte Maillot

Renseignements et inscriptions auprès du club
ou

au secrétariat:

22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur www.equivil.fr « Otefond »

☎ 02 54 83 86 69

✉ otefond@equivil.fr

REGLEMENT INTERIEUR

- ◆ Le port du casque protecteur conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- ◆ Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- ◆ Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation
- ◆ La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes
- ◆ Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au Club.
- ◆ les tarifs sont établis pour l'année scolaire et comprennent l'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA et l'encadrement sportif à 20% de TVA
- ◆ Les conditions de participations aux compétitions et aux animations sont affichées au club
- ◆ Le forfait est personnel, le rendez-vous est supprimé automatiquement à son échéance.
- ◆ En cas de fermeture du club pour cause de toute force majeur, des solutions de remplacement sont proposées
- ◆ Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement ou de force majeure indépendante du centre équestre.
- ◆ Les séances non effectuée à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- ◆ Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1^{er} septembre suivant
- ◆ Les chiens sont interdits dans l'enceinte du club.
- ◆ il est interdit de fumer dans l'ensemble des installations équestres

Les conditions d'Assurance Cavalier Individuelle Accident et Responsabilité Civile sont définies sur la Licence Fédérale et affichées au club